

Budget 2013 – 19 au 21 décembre 2012
Sécurité – Jean Lafont

Ici même, l'année dernière, je faisais le voeu au nom du groupe EELV que notre Région définisse en 2012 une politique alternative dans le domaine de la sécurité, qui soit emblématique de ce que peuvent faire la gauche et les écologistes, lorsqu'ils mettent en œuvre leurs valeurs, une politique qui rompe avec ces années de domination de la pensée unique du tout répressif et de négation de la responsabilité des facteurs sociaux dans le développement de la délinquance.

Des voix de plus en plus nombreuses dénoncent aujourd'hui la faillite d'un modèle, dans lequel le système pénal est de plus en plus mobilisé pour réguler les conflits, où la sanction a perdu son caractère éducatif et contribue à l'inflation carcérale, où les moyens de l'État affectés à la prévention de la délinquance ont été mis au service d'une société de surveillance, sacrifiant les dispositifs créant du lien social par la prévention.

Il est temps de tourner la page.

Ce sont les autorités locales, parfois associés à d'autres acteurs, qui développent des structures de médiation, pour réguler les conflits dans l'espace public.

C'est le Conseil national des villes qui, dans sa note d'orientations de septembre 2012, appelle à une révision profonde du plan national de prévention de la délinquance et d'aide aux victimes, adopté en 2009.

La semaine dernière, à Saint-Denis et Aubervilliers, la conférence du Forum européen pour la sécurité urbaine, représentant plus de 150 villes d'Europe et du reste du monde, revendiquait dans son manifeste de clôture le choix de la prévention, appelant à intégrer cette vision dans toutes les politiques publiques, santé, urbanisme, éducation...

Mes chers collègues, la région doit être aux côtés de ces élus et de ces acteurs de terrain, professionnels, associations, qui pensent à long terme et qui oeuvrent pour faire de leurs villes des territoires incluants.

Cette vision doit inspirer notre action dans la gestion de la sécurité dans les propriétés régionales. Là se trouve notre priorité, plutôt que dans l'accompagnement de l'Etat dans ses responsabilités régaliennes.

La région Ile-de-France a adopté en février 2012 un rapport important sur la médiation/prévention/protection. Nous nous sommes réjouis d'y voir intégrer plusieurs propositions de notre groupe, sur la médiation, sur l'aide de la région aux diagnostics territoriaux. Nous avons apprécié la qualité de la concertation établie entre l'exécutif, la commission politique de la ville, les groupes de la majorité; cette méthode de travail n'est sans doute pas pour rien dans la qualité du résultat.

L'année 2012 a vu un début de mise en oeuvre des nouveaux dispositifs, la bonne consommation des crédits alloués aux actions de médiation confirmant l'importance de la demande sociale dans ce domaine.

La mise en place de la plateforme prévention/médiation a donné lieu à des débats, notre groupe insistant pour que l'outil technique ne prenne pas le pas sur l'enjeu véritable, à savoir la mise en réseau d'acteurs, élus, maîtres d'ouvrages, professionnels, associations, échangeant leurs pratiques et nourrissant les politiques régionales, afin de faire de la médiation le mode « de droit commun » de résolution des conflits de la vie quotidienne.

La collaboration avec les collectivités, que le groupe EELV soutient avec insistance depuis 2 ans, ne s'est pas traduite concrètement cette année, que ce soit pour l'aide aux équipements destinés à la médiation ou à l'accès au droit, ou pour les diagnostics territoriaux, dont le cahier des charges vient seulement d'être adopté. Notre groupe a dû insister pour que ce programme expérimental fasse l'objet, dès son démarrage, d'un suivi appuyé sur une expertise extérieure. L'évaluation de ce programme à l'issue des deux ans nécessitera de préciser les objectifs attendus et les critères d'évaluation. On aura sans doute intérêt à se rapprocher sur ce point de l'État, car j'ai entendu Christiane Taubira annoncer que des universitaires et des chercheurs seraient mobilisés pour élaborer des indicateurs quantitatifs et qualitatifs sur les ZSP.

L'observatoire des violences envers les femmes, qui nécessitait une coordination avec le ministère des droits des femmes, n'a pu encore voir le jour; il semble cependant en bonne voie, et le dialogue sur ce point avec l'exécutif, éclairé par les auditions réalisées par la commission politique de la ville, s'est fait dans de bonnes conditions.

L'année 2013 verra une montée en régime de ces dispositifs, et le groupe EELV pensait en voir la traduction dans le projet de budget. Nous avons été très surpris de constater que tel n'était pas le cas, d'où les amendements que nous avons déposés et que l'exécutif va, je crois, heureusement accepter.

Monsieur le vice-président, nous voici dans la seconde moitié de notre mandat. Notre groupe attend de l'année 2013 qu'elle marque un saut qualitatif dans la politique régionale de sécurité, montrant à quoi peut ressembler une politique donnant le primat au facteur humain et favorisant le lien social, accompagnant les collectivités locales dans leur effort pour inscrire la sécurité dans un projet de ville durable. C'est bien un enjeu de société.

Monsieur le vice-président, nous serons des alliés exigeants dans cette voie.